s dancs).

Micholin. --- Cest pour se faire pardonn applatiasement. (Bruit et exclamations au M. Ribot ne repond rien et semble ne rien en-

M. de Baudry d'Asson. - Vous auriez de deposer votre projet plus tot.

M. d'Hugues. — On a attendu vingt-cinq

M. Toussaint - Le gouvernement devient iternationaliste! Il arberera bientot le drapeau

internationaliste! Il arborera mentot le diapeau

meuse!

M. Baudry d'Asson. — Je veux que mes
collègues et mon pays sachent que je vote pour
des soldats morts peur la patrie, mais que je ne
suis pas avec le gouvernement pour aller à Kiel

M. Castollin. — Je demande que la bénéfice de
l'ergence soit également acquis à ma preposition
relative à la statue de la ville de Strasbourg et
qu'elle soit renvoyée à la commission du budget.

L'argence est déclarée sur les deux propositions qui sont renvoyées à la commission du budget.

Validation d'élections

M. Sibille dépose un rapport tendant à la va-lédation de l'election de M. Marchegay dans la 2c eirconscription de la Roche-sur-Yon (Vendée Ces conclusions sont adoptées, et M. Marchegay

net admis.

M. Flandin dépose un rapport tendant à la validation de l'élection de M. Gauvin dans la lre circonscription de Blois.

Ces conclusions sont adoptées, et M. Gauvin

Linterpellation Cornudet

M. le Président. — l'ai reçu de M. Cornudet, une demande d'interpellation sur les lenteurs de la justice à poursuivre une usurpation de titre de commissaire central de police commise à Chemont-Forrand. A quelle date la Chambre vent-elle fixer la discussion?

M. le président du conseit. — La Chambre vient à peine de commencer la discussion de la réforme des boissons; la dévocratie l'attend depuis longtemps. Cette discussion promet d'être longue, et je vous demande de ne pas l'internance par les interpellations.

M. Cornudet. — Je demande la discussion immédiate; je a'si du reste que cinq minutes à Cornudet. — Je demande la discussion diate ; je a'ai du reste que cinq minutes à

rter. Le renvoi après la loi des boissons est voté par 316 voix contre 205 sur 521 votants.

La Lettre de l'Archevêque de Cambrai INTERPELLATION DE M GOBLET

M. le président. — J'ai reçu de M. Goblet une demande d'interpelletion sur la correspon-dence échangée entre le ministre de l'instruction publique et l'archevèque de Cambrai au sujet de certaines manifestations du clerge de ce diocése. A quel jour la Chambre veut-elle fixer la discus-M. de Baudry-d'Asson. — Immédiatement.

M. Poincaré, ministre de l'instruction publique et des cultes — La Chambre vient de montrer son intention de ne pas interrompre la discussion des boissons en renvoyant une interpellation. Le gouvernement répondra à M. Goble immédiatement après le vote de cette loi. (Très bien au centre). bien au centre).
 M. de Baudry d'Asson — En attendant,

M. Goblet, -- J'avais l'intention de poser seum. teoriet, -- a avia i intention de poser sui-lement une question, mais le gouvernement m'ayant ajourn' après les hoissons, j'ai déposé une de-mande d'interpellation. D'autre part, si on en croit les bruits qui courent, le gouvernement ne serait pas fàché que nous nous séparions pour quelques

jours.
M. Ribot, furioux, de sa place. — Le goaver-nement demande que la Chambre travaille. (Vio-lentes exclamations sur les banes socialistes). M. Turrel, s'airresant aux socialistes. — C'est vous qui faites perdre fe temps de la Cham-

bre.

M. Goblet. — Un journal a pu dire ce matin ημβί suffit de foncer sur le ministère pour qu'il se dérobe (Applaudissements répétés à l'extrême

gauche).
M. Poincaré, se levant brusquement. — Sa chez, M. Goblet, que nous ne nous dérobons pas plus devant M. de Cassagnac qui a écrit l'article inquel vous faites allusion que devant personne.

Bruit. Agitation prolongée).

M. de Baudry d'Asson. — Alors acceptez

Vote de l'ajournement

L'agitation devient très vive pendant le vote sur renvoi après les boissons. Le serutin donne les résultats suivants : Votants 503, majorité absolue 252, pour 263, intre 235. rmement est adopté.

M. Jaurès, aux ministres. - Vous triom MM Ribot et Poincaré, riant. -- Nous ne

PROPOSITION

DE BASLY ET LAMENDIN Les séances du vendredi

M. le Président. — MM. Basly et Lamen-din ont déposé un projet de résolution modificatif du réglement, demandant à la Chambre de sièger les vendredis de chaque semaine pour discuter les interpellations. Il y a déjà cu une rroposition ana-logue sur laquelle un rapport deit être pré-centé.

Déclaration de Basty

Mos amis et moi voudrions voir aboutir la ré-prince de la loi des boissons, et c'est dans cet es-pit que nous demandons à la Chambre de sièger sus les vendredis pour discuter les interpella-ons, car il en peut surgir de nouvelles. Ainsi, dans les bassins miniers, une loi va être

mise en vigi eur sur la caisse des retraites des mineurs; elle est inapplicable de par la volonté des patrons. Il ne faut pas que pendant deux mois on ne puisse interpeller le gouvernement.

Rejet de la proposition

L'urgence de la proposition, mise aux voix, est repoussée par 311 voix contre 210. Voilà comment vous voulez travailler 1 sécrie le citoyen Faberet, en se tournant vers les majo-ritards.

Proposition de Rouanet La mort de l'ouvrier Albert

M. le Président. — J'ai reçu de M. Rouanet et plusineurs de ses collègues une proposition de loi en faveur de laquelle ils demandent l'urgence et qui tend à overir un crédit de 50,000 francs au ministère de l'instruction publique et des beauxerts pour la pose d'une pierre tombale à la mémoire d'Albert; membre du gouvernement provisaire de 1848. soire de 1848.

Rouanet. — Vous honorez ainsi la mémoire d'un républicain honnéte, qui a fait partie de l'admirable et héroique génération qui, de 1830 à 1848, a fait la République avec son sung. (Mou-vessents divers. Applaudissements sur les banes

ciansies). C'est un devoir de piété filiale. Je demande à Chambre de voter l'urgence sans discussion.

Très bien à gauche).

M. le président du Conseil. — Le gouverequit devait prendre aux funérailles d'Albert, antien :uembre du *ouvernement previsoire, il a

décidé qu'un membre du gouvernement se rena drait à Mello aux obsèques de ce républicain sin-le Congres De L'HÉRAULT

C'est pour se faire pardon
Cère (Très bien à gauche.

D'un correspondent se rena drait à Mello aux obsèques de ce républicain sin-

Rouanet.— Le gouvernement ne s'oppose por l'urgence puisqu'il s'en a pas parlé. Je demande la Chambre de la voter.

M. Ribot ne répond pas. L'urgence est votée à mains duées au milieu d'une gran-de confusion. Au moment de la proclama-tion du vote par le président, les députés socialistes applaudiosent.

Rouanet. - Je demande la discussion im

M. Ribot fait semblant de ne pas entendre. La discussion immédiate est ordonnée par oix contre 173 sur 460 votants.

oix contre 173 sur 460 votants.

M. Maurice Faure. — Avant le vote, je denande si les mois: Pierre tombale ne sont pasas trop restrictif. No pourrait-op ériger un busie?

Cris à droite: Au Panthéon l au Panthéon
M. Maurice Faure. — Je demande qu'on
emplace par le mot: Monument ceux de Pierre

Vote de la proposition

A la majorité de 449 voix contre 59 sur 508 votants, la proposition de Rouanet est

Emprunt du département du Nord La Chambre adopte ensuite un projet tendant autoriser le département du Nord à s'imposer ex traordinairement pour le service de l'assistanc médicale gratuite.

Propositions diverses

La proposition de M. de Pontbriand, tendant à admettre que des Français dans les administrations, dans l'armée, la marine et les assemblées électives, est ajournée, ainsi que la proposition de M. Bérard sur la création de caisses d'assurance pour les sapeurs-pompiers.

M. Arthur Legrand combat le projet. Le dégrèvement des produits alimentaires ne profite jamais au consommateur : pourquoi toucher à l'impot sur les boissons auquel on est habitué? Pourquoi élever la taxe de l'alcool alors qu'on l'abaisse partou. Ainsi en Angleterre où la taxe était de 540 fr. 1l y a de nombreuses années est abaissée à 240 fr. Pourquoi l'élèverions-nons chez nous à 175 fr. ? Ne touchons pas au droit, je ne dis pas au privilège des bouilleurs de cru, car il s'agit bien en effet d'un droit; le bouilleur de l'alcoul de l'alcoul de l'alcoul de l'alcoul alors qu'on l'abaisse partou. Ainsi en Angleterre où la taxe était de 540 fr. 1l y a de nombreuses années est abaissée à 240 fr. 1l y a de nombreuses années est abaissée à 240 fr. 1l y a de nombreuses années est abaissée à 240 fr. 1l y a de nombreuses années est abaissée à 240 fr. 1l y a de nombreuses années est abaissée à 240 fr. 1l y a de nombreuses années est abaissée à 240 fr. 1l y a de nombreuses années est abaissée à 240 fr. 1l y a de nombreuses années est abaissée à 240 fr. 1l y a de nombreuses années est abaissée à 240 fr. 1l y a de nombreuses années est abaissée à 240 fr. 1l y a de nombreuses années est abaissée à 240 fr. 1l y a de nombreuses années est abaissée à 240 fr. 1l y a de nombreuses années est abaissée à 240 fr. 1l y a de nombreuses années est abaissée à 240 fr. 1l y a de nombreuses années est abaissée à 240 fr. 1l y a de nombreuses années est abaissée à 240 fr. 1l y a de nombreuses années est abaissée à 240 fr. 1l y a de nombreuses années est aparteur de l'entre de l'

chez nous a 176 fr. 7 Ne bouchons pas au droit, je ne dis pas au privilège des bouilleurs de cru, car il s'agit bien en effet d'un droit; le bouilleur de cru doit être maître chez loi.

Nous sommes ennemis de la fraude, mais nous nous opposons à la violation du domicile des bouilleurs, nous ne voulons pas livrer les bouilleurs aux investigations vexatoires de l'agent des contributions. On a dit que le bouilleur payait l'ouvrier avec de l'eau-de-vie, c'est une pure invention.

La commission semble ignorer le vaste pétitionnement auquel ont pris part plus de 400,000 cultivateurs pour protester contre la suppression du privilège des bouilleurs de cru. Ce que veut la commission, c'est créer un nouveau privilège en faveur des bouilleurs de profession; son projet ne répond nullement au désidérata des popula-

M. Brousse. - Il est temps qu'une transacion intervienne entre les viliculteurs et les pro-lucteurs d'alcool, afin d'aboutir enfin à une réfor-me sérieuxe du régime de l'impot des boissons. Nous demandons au gouvernement de ne pas s'en enir i une détaxe unique, L'élévation de la taxe sur l'alcool 175 fr. est trop faible; l'industrie de l'alcool doit faire des sacrifices, le viticulteur en fait bien.

alcool don hans controlled all distillerie pour les proprié-L'orateur accepte l'exercice pour les propriéle conteur de peur les propries propries propries et la distillerie mais non pour les pétits cultivaleurs qui distillerie mais non pour les pétits cultivaleurs qui distillent seulement les résidus de leur récolte. À ceux-là il faut accorder la franchise par l'alcool destiné à la

onsommation personnelle M. Brousse demande enfin qu'on dégrève les us naturels, mais il repousse tout dégrèvement

ies vins artificiels.

M.Colbert Laplace combal le projet du gouvernement; il s'élève contre le traitement qu'on
propose d'applique aux bouilleurs de cru.

La suite de la discussion est renvoyée à samedi.

La paix Sino-Japonnaise INTERPELLATION MILLERAND-ROUANET

A la fin de la séance, les citoyens Millerand et A und de la seance, les cloyens minjerand de Rouanet demandent à interpeller le gouvernement sur la Russie, l'Allemagne et la France au sujet du traité Sino-Japonais. Le président du Conseil déclare qu'il serait con-venable que les interpellateurs s'entendissent préalablement avec le ministre des affaires étran-

discussion. Le citoyen Millerand fait alors remarquer à M. Ribot que le ministre des affaires étrangères a

Le croyen amicranu iait alors remarquer à M., Ribot que le ministre des affaires étrangères a sollicité un ajournement du citoyen Bouanet. Malgré eela, M. Ribot demande à la Chambre de reporter à la prochaine séance la fixation de la discussion. La Chambre naturellement approuve son mi

stre et renvoie l'interpellation à s La séance est levée à 6 heures.

LE SENAT

Paris, 30 mai. — La séance est ouverte soas la résidence de M. ChallemelLacour. Le président fait l'éloge funébre de M. Ri-laud.

La proposition Bérenger

L'ordre du jour appelle la suite de la première félibération sur la propesition de M. Bèrenger sur la prostitution et l'outrage aux bonnes

M. le Président donne lecture de l'article 2

ui caractérise le délit du souteneur et le punit. Cet article est adopté. L'article 3 rend le tribunal de simple police étent pour juger les contraventions aux és et réglements de police relatifs à la prosaux

titution.

M. Bérenger, rapporteur. — En raison du rejet de l'article ler, cet article doit être écarté. On examinera à nouveau la question entre les deux lectures. J'ajoute que je ne comprends pas que la police se montre plus tolérante dans les quartiers riches que dans les auyres quartiers, et je saurais gré à M. le préfet de police de s'explique sur ce point.

M. L'aviant de la prosentia dans la guardier sur ce point.

quarters riches que dans les aufres quarters, ges aurais gré à M. le préfet de police de s'expliquer sur ce point.

M. Lépine, préfet de police, commissaire du gouvernement. — Comme je l'al dit hier, messieurs, le système des rafles n'est plus pratiqué. La brigade des agents des mœurs est réduite. Je m'efforce de réprimer tout acts scandaleux, mais je tolère l'ignoble profession des femmes dont il est question. Il faut bien que tout le monde vive. (Vives exclamations à droite).

Ouant aux arrestations arbitraires, aux erreurs de la police, il s'en est produit une seule, l'an dernier.

L'article 3 est supprimé.
L'article 4, relatif aux prescriptions spéciales aux mineers de dix-buit aux, prescriptions spéciales aux mineers de dix-buit aux, per gouvernement mardi, concerne les tenanciers de maisons meublés so ude chambres garnies.

M. Lépine. — Si l'on adoptait cet article 10 à 12,000 fommes sersient jetées sur le pavé, et on ne pourrait les surveiller efficacement.
L'article 5 est retiré par la commission.

Sur la demande de M. Béranger, le renvoi de la loi à la commission et d'a fleure sité.

la loi à la commission est ordonné. La séance est levée à 3 heures 3/4. Séance demain.

D'un correspondant particulier).

Paris, 30 mai. — Le Congrès des groupes du Parti ouvrier de l'Hérault, qui s'est tenu dimanche dernier à Pérenna, a décidé de créer une Fédération départementale des groupes, et comités socialistes de l'Hérault, analogue à la Fédération socialiste du département du Gard.

Il a décide également la fondation d'un journal hebdomadaire, qui aura pour titre: l'Emancipation sociale et servire de trait d'union entre les differents groupes.

Soixante-sept communes étaient repré-

Soixante-sept communes étaient repré-sentées à ce Congrès, et un grand nombre d'autres communes avaient envoyé des let-

tres d'adhésion.
Ce Congrès aura la plus grande impor-tance pour la propagande socialiste dans l'Hérault, où le Parli Ouvrier est dores et déjà puissamment organisé et est représenté par de nombreux élus dans les Consells municipaux.

BASLY A LA MOTTE-D'AVEILLANS

(De notre correspondant particulier).

(De notre correspondant particulier).

Paris. 30 mai. — Notre ami et collaborateur Basly a donne, lundi dernier, une conférence publique, à la Motte-d'Aveillans (18ère).

La réunion était organisée par le Particule des mineurs de La Motte-d'Aveillans Plus de 800 citoyens y assistaient.

Dans un langage éloquent, fréquemment interrompu par les applaudissements du public, Basly, a développé les revendications générales du projetariat et a surtout insisté sur la situation actuelle des ouvriers mineurs.

mineurs.

A la suite de ce discours, un ordre du jour a été vote à l'unanimite, remerciant le citoyen Basly de son concours, engageant les travailleurs à se grouper en syndicat et en part inclining distinct pour le

Paris, 30 mai. — M. Trarieux va enfin nouvoir tenir sa promesse « que des con-clusions seront priezs avant l'expiration le la semaine courante ». M. de Cosnac, le uge d'instruction chargé des gros person-nages, terminera son rapport demain ou probe-demain

après-demain.
Mais, dejà l'on veut dégager ces gros personnages, et on nous dit que le rapport de l'expert Glory qui dévoilait comme ayant chèque de hautes personnalités poitiques, financières et commerciales, au-rait disparu (?) du dossier de l'instruc-

litiques, financières et commerciales, aurait disparu (?) du dossier de l'instruction.

Nous avons vu, en effet, que M. Ribot
s'est efforcé de faire retomber toute la responsabilité sur M. Félix Martin. C'est toujours le même procedé qui consiste à faire
payer aux subalternes les méfaits des
vrais coupables.

Cependant, nous croyons bien que, cette
fois, la tactique d'étouffement ne réussira
pas, parce que dans toutes les houches
courent les noms des parlementaires compromis. Jusqu'à présent, on en compte
104, députés on sénateurs. Il y a parmi
cux un non-lieu, Jules Roche, et plusieurs
acquités du Panama.

Il faudra bien que la justice fasse son devoir, au besoin nous pourrions l'y contraindre.

Ce naît M.Trarieux s'estècrié « on com
prend les attaques des socialistes lorsqu'on a compulsé un pareil dossier ».

D'autre part, Jules Roche serait abandonné par Barthou!! ainsi qu'un personnage politique qui est à la tête d'un de nos
plus grand établissements finpneiers.

Il est vrai qu'on va essayer de domer à
cette afiaire la conclusion de l'affaire du
Panama; on cherche en effet à poursuivre
les coupables sur un délit qui serait cou-

vert par la prescription. LE CHOLÉRA A BREST

(De notre correspondant particulier) Paris. 30 mai. - Une grave nouvelle nous Paris, 30 mai.— One grave nouvent abus rrive de Brest nous signalant 8 cas de holéra Sporadique parmi les marins de escadre sur rade et à la division, Ils faisaient partie de l'expédition reve-nant de l'île de Sein.

Nous espérons qu'on prendra toutes les mesures pour enrayer cette épidémie ter-

LE VOYAGE

de M. Félix Faure Paris, 30 mai. — Le président de la Ré-publique a quitté Paris cet après-midi à deux heures, pour se rendre à Nevers, pre-mière etape du voyage qu'il entreprend-dans le Centre et le Sud-Ouest. Il était accompagné par MM. Gadaud et Leygues, ainsi que par MM. Crozier, di-recteur du protocole et Laurent secrétaire général de la préfecture de police.

A Nevers

Quand le Président paraît dans la cour de la gare, une foule énorme l'acclame chaleureusement. A 7 heures, a eu lieu un diner intime à

la préfecture puis le président a reçu les autorités et les corps constitués.

Réception à l'Académie

Paris, 30 Mai. — C'est aujourd'hui qu'a lieu à l'Académie Française, la réception du poète des Trophées, M. José-Maria de Hérédia, élu à la place vacante par la mort de M. Charles de Maze. C'est M. Frrnçois Coppée qui a répondu au discours du nouvel académicien.

Fermeture de la Bourse du Travall DE ROANNE

Roanne, 30 mai. — Le Conseil municipal a voté hier soir, par 12 voix contre 2 et 3 abstentions, la fermeture de la Bourse du Travall sous prétexte que le local était devenu un foyer d'agitation socialiste. Cette mesure a indigné toute la population ouvrière.

NAUFRAGE DU "DOM-PEDRO"

Paris, 40 mai. — De nouveaux renseigne-ments confirment ceux que nous avons déjà publiés. La Cie des Chargeurs-Rén-nis a reçu ce main la dépêche suivante, donnant les noms des passagers qui ont debonnd udécaste.

Passagers sauves; Letman, sevent Leunten, vooght, Franco, Righetto, Vial et Wyss, embarqués au Havre.
Pirornalis, Areitio, Vincenzo Massa, Antonio Massa, Retegui, Herbias, Cason, Cayrol, Portalet. embarqués à Bordeaux.
Armaniabal, embarqué à Passajes.
Ce dernier nom a est retrouvé sua aucune liste et il est à supposer qu'ils a été mal transmis : de mème Franco semble être un prénom et doit probablement s'appliquer à Franco Costa que porte la liste du Havre.
Soit 18 passagers sauvés.

note du navre, Soit 18 passagers sauvés. Quant à l'équipage, voici à l'heure actuelle sa

situation:

Hommes embarqués au Havre, 51. -- Sauvés,
21. -- Perdus, 30

Hommes embarqués au Havre, 51. -- Sauvés, 21. -- Perc'us, 30
Le nombre total des passagers embarqués étant de 74, 18 ont été sauvés : il reste donc 56 disparus.

Quant aux causes du sinistre, elles sont celles que nous avons fait pressentir hier le navire a touché par l'avant sur l'ecucid de Fraguina, et une énorme voic d'eau; s'est déclarée de suite. L'affolement des passagers paralysait déjà les efforts de l'équipage pour organiser les secours, quand l'explosion des chaudières envahies par l'eau a causé le plus grand nombre de victimes et a readu impossible, par suite de la panique. La mise en oruvre des apparaux de sauvetage que l'explosion n'avaipas brisés.

En dix minutes le navire avait disparu, Un seul canot avait pu être mis à la mer; c'est celui qui, portant les survivants de ce grand désastre, à eté recueilli par des pêcheurs de Villagarcia après avoir erretute le nuit dans le bié.

de Villagarcia après avoir erre

oute la nuit dans la baie toute la nuit dans la baie.

Les passagers du Dom-Pedro, dont nous donnons plus haut la liste, sont en ce moment à Villagarcia et continueront leur voyage à bord du Cordouan, cargo-bont des Messageries maritimes, aux frais, entendu, de la Compagnie des Chargeurs-Réunis. Ce qui reste de l'équipage du mal-heureux navire doit être rapatrié par le cuirasse le Suffren, de l'escadre du Nord.

Nouveau sinistre maritime Naufrage d'une canonnière

Saint-Sébastien, 30 mai.— Hier soir à 7 heures, la canomhère espagnole Tajo, venant de Bibae, entrait dans le port de Pasages, lorsqu'elle toucha sur un écueil à 68 mètres de la côtect son bra rapidement. Un homme s'est noyé, le reste de l'équipage a pu se sauver à la nage.

LES GRÈVES A Grenoble

Grenc'de, 33 mai. — Une grève de 5 à 800 ouvriers mégissiers appartenant aux liverses fabriques et mégisseries de Gre-joje, de Fontaine et des environs, a été éclarée ce matin. Les ouvriers d'une seule usine travail

ent. Les grévistes réclament une augmen-ation de 5 centimes à l'heure

Le calme est complet, les patrons vont se réunir pour examiner les réclamations des grévistes

A Toulon A Toulon

A Toulon

A Toulon

Toulon, 30 mai. — La grève des ouvriers
menusiers, declarée depuis déjà près
quatre jours, se maintient dans un état
calme. Les grévistes se proposent de subvenir aux lesoins de ceux d'entre eux qui
ont charge de famille en ouvrant un grand
atelier.

atelier.
En attendant, ils ont envoyé des listes de souscription à tous les syndicats de menuiscrie.
On espère que le juge de paix qui a adresse un appel en conciliation à tous les patrons, réussira à amener la fin de la grève.

Les grévistes sont au nombre de 300

ASSASSINAT D'UN COURRIER Chaumont, 30 mai. — Ge matin, vers trois heures un quart, le conducteur de la voiture qui fait le service des dépèches entre Chaumont, Biesles et Nogon a été assassiné à environ deux kilomètres de

notre ville. Les sacs ont été retrouvés dans le fossé de la route, évenirés, et les dépèches épar-

On a déjà constaté la disparitions de quelques chargements, mais les plus portants ont été retrouvés intacts.

SUICIDE D'UN CAPITAINE Mayenne, 30 mai. — Le capitaine Mérot, du 162e de ligne, en garnison à Mayenne, seest tiré un coup de revolver dans la tête. Mr le docteur Sauvé, appele en toute hâte, a donne les premiers soins. M. Mérot a été ensuite transporté à l'hôpital. On se perd en conjectures sur le motif qui l'a déterminé à cet acte. C'était un officier très estimé. Il était veuf depuis un certain temps et a également perdu ses enfants.

A Nevers

Nevers, 30 mai. — Après un court arrète à Montargis, le train présidentiel entre en gare de Nevers à 5 h. 20. La musique joue la Marseillaise et le canon tonne.

Dans le salon de la gare ont lieu les présentations. Le maire souhaite la bienvenne au président, puis M. Laporte, ancien députe boulangiste, parle au nom des républicains de la Nièvre.

Nous avons siègé ensemble, dit-il, nos opinions n'étaient pas les mêmes, mais je suis le premier à reconnaître que le Presentations. La reconstant pas les mêmes, mais je suis le premier à reconnaître que le Presentations. sginaire de Foulain (Haute-Marne), sest suicide avec su mattresse, h'aide d'un revolver, hier matin, à Arc-en-Barrois. La femme, qui laisse cinq enfants, avait trente trois ans, Beck en avait vingt. Le mari trompé est un cabaretier d'Epinal. En prenant la fuite, l'épouse infidèle s'était emparée d'une somme de 4,000 francs qu'elle à dù dépenser avec son amant, car il ne restait plus dans la poche de ce dernier que onze sous. Une lettre trouvée dans la poche du soldat fait connaître sa funeste détermination.

ÉTRANGER

EN BELGIQUE

UN PORC A TÎTE D'ENFANT

Bruxelles, 30 mai. — Dans la ferme Le La Men, à Renonpré, une truie vient de mettre au monde quatre jeunes, dont un possède une tête d'enfant. Notre confrère de l'Union libérale de Verviers a eu la curiosité d'aller s'en rendre compte. En effet, Mme Le-ken lui a montré très complaisamment le

Bruxelles, 30 mai. — Dans la ferme Le Ken, à Renonpré, une truie vient de mettre au monde quatre jeunes, dont un possède une tête d'enfant. Notre confrère de l'Union libérale de Verviers a eu la curiosité d'aller s'en rendre compte. En effet, Mme Leken lui a montré très complaisamment le corps d'un porcelet bien étrange. Il a été mis au monde vendredi soir ; c'est «le houlots de la première portée d'une truic de 13 à 14 mois.

13 à 14 mois. Le phénomène n'a du porc que le pelago ou plutôt la nuance de la peau, car le poil fait presque défaut sur son corps. La tôte, de la nuque à la maissance du nez, c'est-àdire toute la partie supérieure, a vraiment la forme d'une tête d'enfant nouveau-ne

Le crane dénude, n'est pas encore com-plètement refermé et l'on remarque par-faitement les intersections de la boite cranienne qui se prolongent, l'une vers la nu que, les deux autres vers l'emplacemen des oreilles, car notre personnage est dé-pourvu d'auricules et s'il est doué d'une trompe d'Eustache, on n'en voit nullemen

rompe d'Eustache, on n'en voit nullement la trace, la cone tronque de la trace, la

COURRIER DE BELGIOUE

Bruxelles, 30 mai s8v5. A la Chambre

M. Lorand, de l'Extrême-gauche, s'est fait l'interprête de la minorité en interpellant le gouvernement sur les remaniements ministériels. Il a fait remarquer que ni Bruxelles, ni le pays wailon ne serient désormais plus représentés dans le le cabinet.

raient désormais plus représentes dans le le cabinet.

Le député radicai a également trouvé étrange que la création d'un ministère du travail coincide avec la démission du ministre des affaires étrangères, il a fallu caser M. Nyssens, c'est pour cela qu'on a créé ce ministère.

Le chef du gouvernement a répondu à côté, puis il s'est lance dans différentes diversions, il a notamment reproché aux députés socialistes d'avoir entravé la bonne marche du travail parlementaire par des discassions stériles et des interpellations incessantes. incessantes.

Vandervelde, dans une magistrale ré-plique, a réduit au silence le sire De Bur-

lot."

Après cela, la Chambre a continué la discussion du projet protectionniste, cela dure longtemps, mais, consolons-nous, il n'y a plus que cinquante ordeurs inscrits.

Réfour de l'abbé Daens

L'ablie Daens a fait à Alost une entree riomphale, une foule nombreuse l'atten-ait à la gare et l'a recondui jusqu'à sa de-

dait à la gare et l'a recondui jusqu'à sa demeure.

Le prêtre démocrate a prononcé une allocution, mais il est resté muet en ce qui concerne son entrevue avec le pape.

Pour parler iranchement, l'abbé Daens me parait être un sincère mais, je pense qu'il est à peu près seul de ce cas dans son parti, et, j'en ai pour preuve le dernier numéro de la Justice sovietle, organe officiel de la démocratie chrétienne. Ce journal se félicite de l'election de Thuin qui a nomme un réactionnaire à touterins par une coalition anti-démocratique.

Ce qui fait que, placés entre un socialiste qui défend les réformes sociales de leur programme et un conservateur qui les combat à outrance, les démocrates chretiens choisissent le conservateur.

L'aveu est cynique, mais it est précieux à retenir.

Georges GOTEMANS.

L'ÉLECTION

de le 4º circonscription

Déclaion du Parti enveler

Le Comité électoral des trois eantens. (Arrentières, pour le l'apprendence du citoven Alphonse Hose, son mertaire:

al dession suivacée a cte prise:

«Le comité électoral de la 4e circonscription de Lille, réuni le jeuti 30 mai à 8 heures du soir, à l'estamine du soir, à l'estamine du se la Place - Verte, au Rond-Point, à Armentières, après avoir examine attentivement la situation électorale du scrutin de ballottage, décide de retirer la candidature du citoyen Emile Sohier, candidat du Parti ouvrier, et de laisser à ses deux mille électeurs, le soin de voter dans l'interêt de la Republique.

LES REMERCIMENTS

du le de composité de la de circon de voter dans l'interêt de la Republique.

LES REMERCIMENTS

du le machine, les pauvres martyrs de la machine, que le graisseur, monté sur une eckelle. à l'arbre de transmission, replace la courne sur une eckelle. à l'arbre de transmission, replace la courne sur une eckelle. à l'arbre de transmission, replace la courner sur une cekelle. à l'arbre de transmission, replace la courner sur une cekelle. à l'arbre de transmission, replace la courner sur une eckelle. à l'arbre de transmission, replace la courner sur une eckelle. à l'arbre de transmission, replace la courner sur une eckelle. à l'arbre de transmission, replace la courner sur une eckelle. à l'arbre de transmission, replace la courner sur une eckelle. à l'arbre de transmission, replace la courner sur une eckelle. à l'arbre de transmission, replace la courner sur une eckelle. à l'arbre de transmission, replace la courner sur une eckelle. à l'arbre de transmission, replace la courner sur une eckelle. à l'arbre de transmission, replace la courner avec elle de tourner arecon: els e de tourner avec elle et de se faire arracier les manubres par lambeau.

Dans la pourne, ess gamins ontquelques minters de ture pour délar-racier les manubres par lambeau.

Dans la pourner, ess gamins ontquelques d'écut par l'estamiter a eux pour retour se d'écut par la machines,

du citoyen Emile Sohier

du baron Raoul.

En somme, celui-ci n'aura réussi qu'à s'alièner un grand nombre de conservateurs et à passer, auprès du public pour un véritable étourneau.

Telle est la moralité de la comédie cléricale qui vient de prendre fin au grand déplaisir de la galeric, qu'elle divertissait énormément.

EQUATEUR LA MEILLEURE

CHRONIQUE OUVRIÈRE

Les filatures de lin. — Les garçons de machines.

L'atelier des machines, dans une filature de len, c'est la salle de tortures pour l'estants d'ouvriers qui y travaillent. Ha sont la, au pied des machines, une clef à dévisser dans la main, les uns ouvrant les presses pour y placer les bandes de lin à peigner, resserrant ces presses et les jetant dans le balancier, les autres reprenant ces presses dans le balancier, les dévissant pour en retouvnet line, revise.

dévissant pour en retourner le lin, re la sant les presses pour les renvoyer dans les

devissant pour en retourner le lin, revissant les presses pour les renvoyer dens trè balancier, de façon à ce que d'autres apprentis les reprénnent et en retirent les bandes de lin pour les placer, peignées, dans les tahourées. Ce lin ainsi peigné repasse catre les mais des peigneurs autrement dit classeurs.

Ce travail est simple en apparence et semble être à la portée de l'enfant. Maison ignore généralement les souffrances que les garçons de machines endurent.

L'enfant qui débute est aburi, quand it phiètre pour la première fois dans un atellier mécanique de peignage, aburi de voir tous ces balanciers de machines s'agiter régulièrement de las en haut, ces petits gamins de son âge prendre les presses, qui s'avancent une à une, à rangs serres; dans le balancier, les placer sur une table adoptée a chaque hout de la machine, les ouvrir, en manier le lin qu'elles contiennent, les resserrer et les rejeter dans le balancier avec une agilité et uncadresse surprenantes et à entendre ce bruit assourdissant des machines en mouvement.

Voilà cet enfant placé à son tour sur une machine à raison de vingt sous parjour, et une promesse d'être augmenté s'if est sage et thabile.

Cependant s'il ne sait pas suivre sa machine, il n'est pas payé pour sa journée. Pourtant il arrive à suivre le mouvement.

chine, il n'est pas payé pour sa journée. Pourtant il arrive à suivre le mouvement de la machine et à laisser de moins en moins de passes dans les balanciers: il le laut ear chaque passe compte pour 25 cent: d'amende

l'aut car chaque passe compte pour 25 cent.'
d'amende.
En un clin d'œil, il desserre sa presse;
une sorte de moule à gauffres carrèes enfoute de six à huit livres, il en enlève la;
vis comme un éclair, il manie le lin endeux temps, resserre sa presse et la rejetteavec une agilité de jeune chat dans le ba-cier.

A cette machine sans pitié pour les peune agilité de jeune

A cette machine sans pitié pour les perits automates de chair et d'os qui détruisent leur santé et leur intelligence pour un salaire journalier qui ne s'elève pas à plus de 25 à 30 sous, on y ajoute parfois des pignons plus denteles qui impriment à la machine un mouvement plus rapide mais aussi plus exténuant.

Les gamins n'ont pas une minute de repos et sont obligés d'user de petites supercheries pour pouvoir se reposer quelques minutes. Ils se pendent alors au balancier ou placent une «goupille» dans l'engrenage, et ce, pendant que le chef d'atelier a le dos tourne, pour faire tomber la courroie.

ber la courroie.

Ils respirent alors, les pauvres martyrs

repasseurs. Aujourd'hui, il faut être généralement, du cttoyen Finite Schier

Dans la moine reunson, le cutique Schier a sounnisaux delegues la lettre de remerciments que nous pabions ci-dessous et dont les termes out ets approuves
à l'unamimie :

Aux électeurs

Citoyens,

Le remercie les 1895 clecteurs qui ont
bien voulu m'accorder leurs suffrages
socialistes, au premier tour de scrutin. M'inclinant devant la décision du
comité électoral de la se circonscrip

socialistes, au premier tour de serutin. M'inclinant devant la décision du comité électoral de la de circonscription de Lille, je me retire en vous donnant rendez-vous pour la bataille prochaine!

Je tiens surtout a prévenir les citoyens et camarades qui désireraient former des groupes et des camités, que mon concours teur sera toujours assuré.

Or, à bientôt.

Vive le Parti Ouvrier!

Vive le Parti Ouvrier!

Vive la République sociale!

Le Candidat socialiste,

Emile SOSSIER.

Le dénouement prévu et atiendu vient de se produire.

M. Desrousseaux, l'homme de paille du baron des Rotours, se désiste en faveur de la mondant de la dépopulation des campagnes, Mais si depuis l'introduction de se produire.

La fin de cette comédie cléricale ne surce dendre et n'attristera sans doute que les centre la courier de la CHRSQUERE.

Chronique Régionale UNE FILLETTE ECRASÉE

Hier, profitant d'un moment d'inatteil
tion de sa mère, une filette de vingt mois la petite Delattre, dont le père ent cabaret
tier à l'estaminet du Pout, sortit de chez
elle et courut sur la chaussée.
En ce moment arrivait un fourd camion chargé de ballots d'étoupe.
L'un des chevaux qui le condussions renversa l'enfant au moment meme où su mère se précipitait pour l'arracher en danger imminent qu'elle courait.
Malheureusement une roue aveit des pauvre mère pensait ne plus retirer qu'un cadavre, quand à sa grande stupésactions elle constata que sa fille autit vivante et mi portait aucune blessure apparente.
Un médecin appelé à examiner l'enfant craint des lésions internes.
Il est vraiement étrange que la petite

Il est vraiement étrange que la potite Delatire soit encore vivante, car la roce

au Pont de Marey